

# MATER'LETTRE

# 74

Mars 2020

N°2

## EDITO

L'année scolaire 2019-2020 restera marquée par l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans, inscrite dans la Loi pour l'école de la confiance.

Sa mise en place effective permet de rappeler la fonction de la maternelle, « école de l'épanouissement et du langage ». C'est avec cette double finalité que tous les enfants seront préparés au mieux à l'entrée dans les apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire. Le respect des besoins de développement affectif, intellectuel et moteur de l'enfant doit se traduire dans le quotidien de toutes les pratiques professionnelles au travers des postures, des gestes professionnels et des contenus d'apprentissage, en veillant à ce que le cycle 1 garde sa spécificité d'une approche par le jeu, la manipulation, l'exercice, l'observation, la réflexion, la résolution de problèmes, la mémorisation...

En illustration de ces principes, à mi-année, nous vous proposons dans cette seconde édition de notre **Mater'lettre** d'illustrer quelques-unes de ces composantes.

La thématique retenue pour le **salon annuel bi-départemental de la maternelle** a permis de tisser les liens entre le domaine du sensible et les apprentissages en donnant aux arts leur juste place dans la construction des habiletés manuelles et des compétences esthétiques, culturelles et intellectuelles des jeunes élèves. Cet événement se situe dans le calendrier annuel de la **semaine des parents**, qui place le focus sur le lien de coéducation constant à nourrir avec les familles, ainsi que sur la nécessaire explicitation par ses acteurs du fonctionnement de l'école.

**Edouard Gentaz**, professeur de psychologie du développement à l'Université de Genève a pu apporter la contribution de la recherche au travers de sa conférence « **Développement psychologique du jeune enfant et activités culturelles-artistiques : apports des recherches sur l'empathie, l'imagination et la créativité** ».

La place majeure du langage oral, priorité première et transversale de toutes les activités conduites s'appuie sur des objectifs d'enrichissement lexical et de première découverte du code graphophonétique. Elle trouve, dans une proposition didactique sur

les **devinettes** une approche originale qu'il est possible d'inclure dans le renouvellement des temps des rituels. Le développement des compétences langagières, trouvera aussi à s'exprimer en se nourrissant d'une ouverture culturelle, de la découverte de l'altérité, de l'accès à d'autres formes d'imaginaire, proposés dans des « **boîtes à histoires** ».

L'une des recommandations pédagogiques de rentrée a signifié l'importance allouée à l'**éveil à la diversité linguistique**, dans ses deux dimensions d'éveil à la pluralité des langues et de première découverte d'une langue singulière. Un témoignage de pratique de classe est relaté qui invitera chacun à déployer ces activités.

Si l'exhaustivité de la mise en œuvre des programmes n'est pas visée dans cette édition de la **Mater'lettre**, il n'est pas inutile de convoquer les champs d'apprentissage liés à la construction du nombre, qui ont aussi fait l'objet d'une recommandation pédagogique particulière, et celui dévolu au développement moteur, dans tous les espaces de la classe et de l'école.

Le **Groupe Départemental École Maternelle 74** souhaite que ces propositions et contributions recueillent votre intérêt et nourrissent vos pratiques.

**Martine BESSON,**  
*IEN Mission Maternelle*



## Évènement de l'année : semaine de la maternelle du 18 au 22 novembre 2019.

Le salon de la maternelle du mercredi 20 novembre a regroupé un nombre important d'enseignants et de professionnels autour de la thématique des « **Arts au service des apprentissages** ».



## Apport didactique : l'oral-ressources pour la classe-activités ritualisées : les devinettes

-Page 15-



## Deux guides pour les apprentissages en maternelle



## Apport de la recherche : Édouard Gentaz

Professeur ordinaire, Université de Genève

Chargé de recherches au CNRS

« **Développement psychologique du jeune enfant et activités culturelles-artistiques : apports des recherches sur l'empathie, l'imagination et la créativité** »



## Question professionnelle : éveil à la diversité linguistique.

« L'éveil à la diversité linguistique recouvre deux volets, d'une part un éveil à la pluralité des langues et d'autre part, une première découverte d'une langue singulière, dont l'apprentissage permet de poser les jalons d'un parcours linguistique en lien avec le cours préparatoire. »

NOR : MENE1915455N  
note de service n° 2019-086 du 28-5-2019  
MENJ - DGESCO A1-1

(Cliquer sur les photos/encarts pour activer les liens)

## Favoriser l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale : la boîte à histoires



## Une pratique de classe

### APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ETRANGERE EN MATERNELLE

Pourquoi, comment?

PAR

PAULINE FONTAINE

Enseignante maternelle, Ecole Vallin-Fier, Annecy

A l'intention de

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,  
A. Taburet-Le Glédic

et de Mme la directrice de l'école Vallin-Fier  
S. Ramrani

Annecy/Octobre 2019

PAULINE FONTAINE

Annecy, Octobre 2019

1

## Grandir avec deux langues : avantages et difficultés du bilinguisme précoce (Ranka Bijeljac-Babic-conférence de 9h40)

